

Bureau d'Expertise pour le **Conseil**, l'**Analyse** et la **Formation**

Contacts:

Téléphone portable: +243 975129004,

Site internet: [http/ www.projda.org](http://www.projda.org)

[E-mail: projdardc@gmail.com,jdkikun@gmail.com,samuelmisati@gmail.com](mailto:projdardc@gmail.com)

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES EFFECTUE A L'ONG PROJDA

**Projet de pris en charge des Jeunes en Formation en Informatique et
l'activité génératrice de PROJDA**

Période : 1er Janvier au 31/12/2019

Réalisé par **Bureau d'Expertise pour le **Conseil**, l'**Analyse** et la **Formation****

GOMA 2020



0.1. NOTE DE CONTROLE DES RAPPORTS FINANCIERS DE L'ONG PROJDA

0.1.1. TERMES DE REFERENCE

Suite à la soumission d'audit des rapports financiers, arrêté du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019 par l'ONG Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique, nous avons effectué une vérification dont les termes de référence sont les suivants :

- Vérification et Analyse des Rapports Financiers;
- Evaluation financière ;
- Détermination des écarts entre les recettes perçues par rapport aux dépenses engagées,
- Assistance financière et Administrative,
- Budgétisation ;
- Evaluation des points forts et faibles de la trésorerie de l'Organisation ;
- Rapportage.

0.1.2. Objectif

Notre mandat a porté sur l'exécution des procédures convenues concernant le contrôle des dépenses de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique

Ce contrôle des dépenses a pour objectif de permettre à l'auditeur de vérifier que les dépenses déclarées par le bénéficiaire dans le rapport financier relatif à l'action financée ont été réellement encourues (« réalité ») et sont précises (« exactitude ») et éligibles, et de soumettre au bénéficiaire le rapport sur les procédures convenues qui ont été exécutées. L'éligibilité implique que les fonds mis à disposition par les membres ont été utilisés dans le respect des termes et conditions du contrat de subvention.

L'objectif de la revue des procédures consiste à formuler des recommandations constructives destinées à pallier aux faiblesses décelées au cours de notre intervention en vue de l'amélioration des procédures administratives, comptables et financières.

Nous devons signaler que conformément aux normes d'audit comptable et financier généralement admises ci-dessus, notre examen s'appuie sur les contrôles et la vérification des éléments mis à notre disposition pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019 sous examen. Nous n'avons pas relevé d'anomalies ni de fraudes.

Néanmoins, nous devons rappeler que la Coordination de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique a l'entière responsabilité de la mise en place et du fonctionnement d'un système de contrôle interne dont elle doit évaluer l'opportunité et l'efficacité dans le cadre de sa mission de gestion de l'Organisation surtout qu'il s'agit d'une organisation nationale aspirant à la gestion des macro projets tant en RDC et partout ailleurs où l'ONG implantera d'autres projets.

L'objectif assigné à un système de contrôle externe est de donner à la Coordination une assurance raisonnable mais non absolue que les actifs de l'Organisation sont suffisamment protégés contre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse, et que les opérations sont exécutées conformément à ses instructions et comptabilisées correctement pour permettre à la préparation d'états financiers réguliers et sincères.

0.1.3. Activités Effectuées

Nous avons exécuté notre mandat dans le respect :

- des termes de référence visés à l'annexe 1 du présent rapport et de la norme « International Standard on Related Services » (ISRS) 4400 Engagements to Perform Agreed-upon Procedures regarding Financial Information (Missions d'exécution de procédures convenues en matière d'information financière), éditée par l'IFAC ;
- en conformité avec le code d'éthique pour les comptables professionnels, publié par l'IFAC. Bien que l'ISRS 4400 ne prévoit pas l'indépendance comme critère pour les missions convenues, le pouvoir adjudicateur impose à l'auditeur l'obligation de se conformer aux exigences d'indépendance du code d'éthique pour comptables professionnels.

Nous allons passer en revue les recommandations formulées dans notre rapport portant sur le contrôle de la période sous examen en vue de porter plus tard une opinion sur le suivi de ces recommandations.

0.1.4. Sources d'information

Ce rapport présente les informations qui nous ont été fournies par le Bureau de Coordination Nationale de PROJDA, bénéficiaire de nos services en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues et déduites de ses systèmes d'information et de comptabilité. Nous avons, en outre, reçu de la Coordination des explications verbales qui ne nous ont pas été communiquées par écrit.

0.2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Nous avons passé en revue aux échantillons des pièces justificatives soutenant les dépenses de certains comptes ciblés par notre choix et à l'issue de cette revue nous avons fait les observations contenues dans les comptes qui vont suivre.

Comme demandé, nous n'avons exécuté que les procédures spécifiées dans les termes de référence du présent mandat, le contenu de ces procédures convenues a été entièrement fixé par le pouvoir adjudicateur et les procédures ont été exécutées dans le seul but d'aider celui-ci à déterminer si les dépenses déclarées par le bénéficiaire dans le rapport financier ont réellement été supportées (« réalité »), sont précises (« exactitude ») et sont éligibles.

Étant donné que les procédures exécutées par nos soins constituaient un audit et un examen effectué conformément aux normes internationales d'audit ou applicables aux missions d'examen, nous nous sommes investis dans le contrôle et le rapprochement de comptes comme stipulés dans les rapports financiers ci-annexés.

Si nous avons exécuté d'autres procédures, un contrôle des comptes ou un examen des états financiers du bénéficiaire en application des normes internationales d'audit, il n'est pas exclu que d'autres points auraient attiré notre attention et vous auraient été communiqués.

0.3. RESPONSABILITES RESPECTIVES DE PROJDA, ET DES AUDITEURS.

Il est de la responsabilité de l'équipe de gestion de PROJDA, de tenir des registres comptables adéquats reflétant suffisamment l'exactitude et à tout moment, la situation financière de la gestion lui permettant de s'assurer que les comptes sont conformes aux principes comptables généralement admis.

Il est également responsable de protéger les biens de PROJDA, par conséquent, il faut prendre des mesures raisonnables pour la prévention et la détection des fraudes et autres irrégularités. Il est de notre responsabilité d'établir, à partir de notre examen, une opinion.

GOMA (DRC), le 24 Mars 2020

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration

A Monsieur le Coordinateur de PROJDA

A GOMA

Concerne : Rapport d'audit des états financiers et organisationnels de PROJDA.

Nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport d'audit des états financiers de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019.

Ce rapport contient deux volets, à savoir :

- notre opinion sur les états financiers de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» pour période allant du 1^{er} Janvier au 31 Janvier 2019;
- nos recommandations sur la structure de gestion et les systèmes de contrôle interne de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA»

Nous ne pensons que le contenu de ce rapport qui aura été discuté avec la Coordination de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» intègre tous les points proposés à la lettre de mission d'audit.

Notons aussi que cet exercice ne concerne que la période en étude projet que vous avez au Nord Kivu.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez nécessaires.

Espérant que ce rapport répond à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordinateur, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Marie PATI

Expert Comptable ONEC N° 039/04

Réviser-comptable «PROJDA»



A Monsieur le Président du Conseil d'Administration

A Monsieur le Coordinateur de « PROJDA»

A GOMA

Rapport de certification des états financiers de PROJDA pour un projet d'appui aux Jeunes orphelins et enfants vulnérables à la formation professionnelle en Informatique.

- Conformément à la lettre de mission d'audit signée par Bureau d'Expertise pour le Conseil, l'Analyse et la Formation et le *Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique* « PROJDA» nous avons procédé du 18 au 24 mars 2020 à l'audit des états financiers et des comptes de l'organisation pour l'exercice clos au 31 Décembre 2019. Ces états ont été préparés et présentés en \$US sous la responsabilité de la Coordination de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique « PROJDA»
 - Notre intervention consiste à vérifier que les travaux au 31 Décembre 2019 ont été préparés suivant les principes comptables généralement admis et qu'ils présentent sincèrement et fidèlement la situation financière du patrimoine de l'organisation.
 - Nous avons réalisé notre audit conformément aux normes internationales de l'IFAC/ (ISAS's). Ces normes nous imposent à planifier et à conduire l'audit de manière à être raisonnablement certain que les états ne comportent pas d'anomalies significatives dues à des erreurs ou des fraudes.
 - Un audit consiste à examiner par sondages, des tests, des preuves et pièces justifiant les montants et les divulgations qui figurent dans les états financiers. Il comprend également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites, aussi bien qu'une évaluation de la présentation des états des projets pris dans leur ensemble
- Nous croyons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

A la suite de nos vérifications, nous avons noté ce qui suit :

- (1) Les principales activités rapportées sont conformes aux objectifs du millénaire pour le développement de la 3^e année de quinquennal 2010-2015 telles que
 - Le renforcement des capacités ou le développement institutionnel par des formations du personnel de PROJDA
- (2) Le flux d'enregistrements financiers et comptables de l'organisation sont manuellement conformément à la comptabilité générale, et la comptabilité budgétaire.
- (3) Les états financiers sont préparés et présentés selon les principes comptables du plan comptable Général Congolais édictés par le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo. il s'agit de la loi comptable n° 76-020 du 16 juillet 1976 portant normalisation de la comptabilité au Congo qui stipule à son titre 2 article 4, que : la comptabilité est tenue suivant la méthode dite « A partie double ». Selon ce principe, toute opération comptable entraîne au moins deux conséquences comptables simultanées d'un même montant. Les principes sont basés sur la méthode des coûts historiques et rattachée au plan

analytique des lignes budgétaires de chaque projet et centres de coûts des consommations des matériaux sur terrains.

(4) L'administration financière de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» a été à mesure de mettre à la disposition : les journaux des caisses, d'opérations diverses et les pièces justificatives correspondantes

(5) Le contrôle des livres et journaux de caisse, n'a pas indiqué des anomalies de gestion

(6) Les états financiers (tableau des recettes et des dépenses de l'organisation, et situation de trésorerie) tels que préparés et présentés par Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» sont revus, corrigés et commentés par nous, c'est-à-dire que des situations présentant certaines divergences ont été discutées et corrigées avec les services.

(7) Les ressources de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» allouée pour l'exercice s'élèvent à **32940.40\$ pour la période de Janvier au 31 Décembre 2019** dont les solde:

- Le solde reporté le 1^{er} Janvier 2019 est de 0,00 \$
- Les recettes de cotisation des membres et de l'AGR de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA» de **32940.40\$** pour la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019

(8) Pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018 le budget de projet d'appuis aux Jeunes Orphelins et enfants vulnérables à la formation professionnel en Informatique en RD Congo se lève à la hauteur de **32940.40\$**

(9) Ces ressources ont été utilisées dans les dépenses des activités réalisées à Hauteur de **332940.40\$** pour l'année 2019

(10) Ces dépenses de l'organisation ont été pour la plupart couvertes par des pièces justificatives internes et externes, nonobstant les quelques faiblesses relevées dans la revue des systèmes de contrôle interne.

(11) Tenant compte du point 10 ci-dessus, la trésorerie s'élève à 0,00\$ dont les billétages des caisses de 0,00\$ Pour 2018.

(12) Les points forts et les points faibles ainsi que les recommandations en rapport avec la revue des systèmes de contrôle interne sont présentés dans la lettre de gestion à la Coordination pour l'amélioration des procédures à moyen terme.

(13) A notre avis, sauf erreurs ou omissions, les états financiers que nous avons examinés, (tableau des recettes et des dépenses de l'organisation, et situation de trésorerie), comptes revus, corrigés et commentés par BECAF, donnent une image fidèle de la situation financière de l'organisation de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique« PROJDA», Ils sont conformes aux principes comptables en vigueur en République Démocratique du Congo (R.D.C).

Fait à Goma, le 24 Mars 2020

Pour BECAF

Jean-Marie PATI

Expert Comptable ONEC N° 039/04

Réviser-comptable «PROJDA»



A handwritten signature in blue ink, written over the printed name and professional details. The signature is stylized and appears to read "Jean-Marie PATI".

PRESENTATION DE L'ORGANISATION ET DES ETATS FINANCIERS

Dans cet âge de la mondialisation et des grands exploits technologiques, les fléaux redoutables tels que le sida, l'immigration clandestine, la Délinquance Juvénile, les problèmes d'éducation, la pauvreté, le chômage et beaucoup d'autres secouent cruellement la jeunesse Africaine qui constitue environ deux tiers (2/3) de la population de notre continent.

Au regard de cette situation, nous, les Jeunes Africains, ne saurons croiser les bras face à une telle calamité. Raison pour laquelle, nous avons décidé de créer une Organisation Non Gouvernementale dénommée " Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique, "PROJDA" en sigle.

Nous nous engageons ainsi, à apporter notre contribution pour le changement positif et le développement de nos communautés et de nos pays en vue d'une Afrique qui gagne.

PROJDA est donc l'œuvre des Jeunes pour les Jeunes, et des Jeunes pour l'Afrique. Cependant, nous avons indispensablement besoin de l'assistance, du soutien et de l'aide de nos aînés et de nos parents afin qu'ensemble nous concrétisons nos rêves pour des meilleurs lendemains.

Confirmant l'opportunité de définir un cadre de contact, d'action, de collaboration, de formation, de coordination et de suivi pour les initiatives et les efforts des Jeunes Africains ; et dans l'intérêt de présenter nos projets et activités aux différents partenaires et intéressés, nos statuts sont définis comme suit :

Titre 1 : DE LA CRÉATION ET DE LA DÉNOMINATION

Il est créé en date du quinze mars deux mille onze l'Est de la République Démocratique du Congo, Province du Nord-Kivu, ville de Goma chef-lieu de la province, une Organisation Non Gouvernementale dénommée : « *Promotion des Jeunes pour Le Développement en Afrique* » **PROJDA** en sigle à l'itérative de Monsieur KIKUKINI AKILIMALI Jean de Dieu et SAMUEL MISATI Lucien.

DES OBJECTIFS GLOBAUX

- Mobiliser les jeunes sur ses responsabilités civiques en vue de sa participation optimale à la vie publique ;
- Lutter contre le VIH/SIDA et les IST pour garantir une jeunesse engagée et sûr ;
- Faire le plaidoyer pour la mobilisation des bailleurs de fonds ;
- Garantir la promotion du genre par une intégration effective de la jeune fille dans la vie communautaire et spécifiquement dans la prise des décisions de la base au sommet ;
- Promouvoir l'esprit de collaboration des jeunes en vue de pouvoir se former en groupe solide capable de réaliser des actions au profit de la communauté ;
- Renforcer les capacités des jeunes par des initiatives créatrices des richesses en mettant en valeur les ressources disponibles
- Mettre en place des structures socio-éducatives et sanitaires pour réduire le taux de l'analphabétisme et améliorer l'état de la santé des populations ;
- Lutter contre le réchauffement climatique en plante des arbres.

LES CIBLES :

Les jeunes filles et garçons, les femmes, les personnes déplacées et les malnutries restent la cible pour le PROJDA, les survivants, les enfants défavorisés,...

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Investir dans la jeunesse africaine est le moyen par excellence pour garantir un présent plein d'espoir et un meilleur avenir à notre chère Afrique ;
- Chaque Jeune Africain doit participer au développement de sa communauté, de son pays et de notre continent ;

- Respect de la personne humaine et la protection de l'environnement doivent être les valeurs fondamentales de tout Jeune Africain".
- L'objectif de PROJDA est de promouvoir les valeurs humaines fondamentales, la prise de responsabilité sociale et la culture de l'entrepreneuriat ;
- Contribuer à la promotion des jeunes talents, culturels et artistiques des jeunes talents à travers l'organisation et la formation des activités promotionnelles ;
- Promouvoir l'échange interculturel entre les différentes communautés.

DOMAINE D'INTERVENTION:

Répartis au sein d'antennes nationales, les bureaux PROJDA implémentent sur le terrain les actions et développent les programmes créés par PROJDA.

PROJDA a créé dix programmes (10) de développement pour répondre aux besoins et aux demandes spécifiques des jeunes :

- Favoriser et développer les activités culturelles, artistiques et sportives, encourager les jeunes talents dans les domaines tels que sport, musique, danse, mode, arts plastiques, cinéma, audiovisuel, architecture, art culinaire, hôtellerie.

- Favoriser un meilleur accès aux marchés et aider les femmes porteuses de micro-projets de valorisation des produits de base, à obtenir un meilleur revenu (ex.: transformation des tubercules en amidon ; transformation de l'arachide en huile ; des fruits en confiture...). Créer des coopératives rurales de cultures vivrières. Former des agents de terrain, aider les jeunes filles et les jeunes garçons à se développer et à améliorer leurs cultures.

- Environnement, Energies renouvelables, Propreté. Sensibiliser les plus jeunes sur le sort de notre planète. Proposer des solutions énergétiques propres et locales. Adapter l'architecture locale aux disponibilités en ressources. Travailler sur l'assainissement et la valorisation des déchets. Porter des projets d'accès à l'eau sur les territoires ruraux. Permettre aux populations de mieux vivre, tout en régulant leur rejet de déchets. Organiser des campagnes de sensibilisation dans les écoles. Organiser des concours. Editer des supports ludiques.

- Santé, Prévention, Information de Proximité, Hygiène. Apporter des solutions de soin immédiates et durables aux populations. Prendre en charge les soins de santé pour les plus démunis. Organiser des campagnes sanitaires et de vaccination. Construire des structures de santé en zone rurale et périurbaine et les équiper. Organiser des missions médicales et chirurgicales. Prendre en charge des cas particuliers (brûlés, chirurgie viscérale, cancer de l'enfant...). Organiser des campagnes dans les écoles. Informer les populations sur les questions de santé. Former les professionnels de santé et améliorer l'hygiène.

- Développement des initiatives locales, Entrepreneuriat. Favoriser l'aide à la création de TPE, le soutien aux micro-projets et l'épargne villageoise. Apporter une aide aux femmes et aux hommes du secteur informel pour développer leurs activités et améliorer leur rentabilité. Soutenir les artisans pour la promotion de leurs produits. Mise en place du micro-crédit pour le soutien à l'entrepreneuriat local.

- Informatique, Nouvelles Technologies, Communication. Permettre un accès aux nouvelles technologies de l'information (NTI) pour les femmes, un accès Internet aux jeunes, aux formateurs locaux, une formation spécifique aux métiers du multimédia, du numérique et de la communication. Développer les radios communautaires.

- Formation des Formateurs pour l'Afrique. Permettre aux jeunes de 15 à 20 ans, de recevoir une formation pratique aux métiers de l'artisanat (boulangerie, maçonnerie, coiffure, couture, charpenterie ; mécanique,...) et de l'industrie ; rémunératrice et concrète, dispensée par les artisans et formateurs d'Afrique et d'ailleurs, en activité ou à la retraite. Permettre aux formateurs de se former et améliorer leurs connaissances.

- Parrainage scolaire des enfants défavorisés, orphelins. Permettre aux enfants orphelins ou défavorisés de la naissance à l'âge de 15 ans d'être parrainés et suivis durant leur enfance et adolescence par un ou plusieurs parrains en Afrique. Ces enfants bénéficient de l'encadrement social, médical et éducatif de PROJDA en collaboration avec leur parrain qui verse la somme mensuelle de 15€ minimum, entièrement consacrée aux besoins de l'enfant ou du jeune.

- Aménagement, Reconstruction. Pour reconstruire les petites routes de campagne ou de villes, créer des accès aux zones enclavées, réhabiliter des espaces utiles et abandonnés pour

ouvrir par exemple des épiceries communautaires, restaurants sociaux, centres d'accueil, espaces de vie ou écoles.

DU SIÈGE SOCIAL, DE LA DURÉE, DE LA DEVISE, DU CREDO ET DE L'EMBLÈME

Le siège de la représentation Nationale est au Nord-Kivu est actuellement situé à Goma, 45Av. Lubumbashi, Commune de Goma, chef-lieu de la Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo. Il peut également être transféré dans n'importe quel coin de la RD Congo par décision du Comité Administratif. PROJDA intervient sur l'étendue de la République Démocratique du Congo avec possibilité d'étendre ses activités en Afrique.

La devise de PROJDA est "*Entraide, Epanouissement, Espoir* "

Le credo de PROJDA est :

" Nous croyons : Que la Jeunesse Africaine est appelée à être solidaire et à vivre en toute fraternité ;

Qu'investir dans la jeunesse africaine est le moyen par excellence pour garantir un présent plein d'espoir et un meilleur avenir à notre chère Afrique ;

Que chaque Jeune Africain doit participer au développement de sa communauté, de son pays et de notre continent ;

Que le respect de la personne humaine et la protection de l'environnement doivent être les valeurs fondamentales de tout Jeune Africain".

1. ETATS FINANCIERS

1. 1. Situation des recettes de l'organisation Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2019

	Budget approuvé et/ou selon la demande	Recettes effectives en \$US	
	Dollars	Dollars	Pendant la période de référence 1 ^{er} au 31 décembre 2019
SOURCE DE FINANCEMENT	1	2	3
Activités génératrice de revenu	32940.40\$	32940.40\$	
Approvisionnement vente pomme de terre Caisse		3,034.20	1/7/2019
Vente Pommes de terre		1,395.00	1/8/2019
Vente Pommes de terre		2,600.00	1/11/2019
Service secrétariat Public		500.00	1/12/2019
Service secrétariat Public		342.70	1/19/2019
Service secrétariat Public		350.00	1/26/2019
Service secrétariat Public		300.00	1/31/2019
Service secrétariat Public		60.00	2/2/2019
Service secrétariat Public		238.20	2/9/2019
Service secrétariat Public		342.70	2/19/2019
Service secrétariat Public		450.00	2/26/2019
Service secrétariat Public		300.00	2/28/2019
Service secrétariat Public		250.00	3/2/2019
Service secrétariat Public		400.00	3/9/2019
Service secrétariat Public		265.00	3/16/2019
Service secrétariat Public		300.00	3/23/2019
Service secrétariat Public		289.20	3/30/2019
Service secrétariat Public		501.50	4/6/2019
Service secrétariat Public		476.00	4/13/2019
Service secrétariat Public		290.00	4/20/2019
Service secrétariat Public		380.00	4/27/2019
Service secrétariat Public		45.30	4/30/2019
Service secrétariat Public		855.00	5/4/2019

Service secrétariat Public		950.00	5/11/2019
Service secrétariat Public		755.00	5/18/2019
Service secrétariat Public		700.00	5/25/2019
Service secrétariat Public		700.00	5/31/2019
Service secrétariat Public		250.00	6/8/2019
Service secrétariat Public		500.00	6/11/2019
Service secrétariat Public		200.00	6/15/2019
Service secrétariat Public		450.00	6/22/2019
Service secrétariat Public		399.20	6/29/2019
Vente Mais brut		1,280.00	7/2/2019
Service secrétariat Public		550.00	7/6/2019
Vente Mais brut		1,340.00	7/9/2019
Service secrétariat Public		300.00	7/13/2019
Service secrétariat Public		350.00	7/20/2019
Vente pomme de terre		3,500.00	7/22/2019
Service secrétariat Public		375.00	7/31/2019
Service secrétariat Public		122.50	8/3/2019
Service secrétariat Public		310.00	8/10/2019
Service secrétariat Public		465.00	8/17/2019
Service secrétariat Public		360.00	8/24/2019
Service secrétariat Public		499.20	8/31/2019
Service secrétariat Public		150.00	9/7/2019
Service secrétariat Public		250.00	9/14/2019
Service secrétariat Public		360.00	9/21/2019
Service secrétariat Public		202.50	9/28/2019
Service secrétariat Public		298.00	10/5/2019
Service secrétariat Public		262.00	10/12/2019
Service secrétariat Public		265.00	10/19/2019
Service secrétariat Public		360.00	10/26/2019
Service secrétariat Public		299.20	10/31/2019
Service secrétariat Public		177.70	11/9/2019
Service secrétariat Public		213.00	11/16/2019
Service secrétariat Public		265.00	11/23/2019

Service secrétariat Public		299.20	11/30/2019
Service secrétariat Public		140.10	7/12/2019
Service secrétariat Public		198.00	12/14/2019
Service secrétariat Public		360.00	12/24/2019
Service secrétariat Public		265.00	12/24/2019
Service secrétariat Public		255.00	12/28/2019

1.2. Situation des dépenses du projet

RAPPORT FINANCIER PROJETS REALISES PAR PROJDA DU 12/01/2019 AU 31/12/2019

BAILLEUR DE FONDS

	RUBRIQUE/ LIGNE BUDGETAIRE	Budget	Dépenses	Qte	PU	PROJDA	HARVESTPLUS	ECART
I.								
	BUDGET TOTAL	32,940.40	32,940.40			32,820.40	120.00	0.00
1.100	Frais administratifs	15,550.40	15,550.40			8,880.00		0.00
1.102	Personnel financier et administratif	\$8,880.00	\$8,880.00			\$8,880.00		\$0.00
1.102.1	Coordonnateur	\$1,800.00	\$1,800.00	12	\$150.00	\$1,800.00	\$0.00	\$0.00
1.102.2	Administrateur financier	\$1,560.00	\$1,560.00	12	\$130.00	\$1,560.00	\$0.00	\$0.00
1.102.3	Formateur	\$1,920.00	\$1,920.00	12	\$160.00	\$1,920.00	\$0.00	\$0.00
1.102.4	Superviseur	\$1,200.00	\$1,200.00	12	\$100.00	\$1,200.00	\$0.00	\$0.00
1.102.5	Point focal Bihambwe	\$1,200.00	\$1,200.00	12	\$100.00	\$1,200.00	\$0.00	\$0.00
1.102.6	Agronome	\$1,200.00	\$1,200.00	12	\$100.00	\$1,200.00	\$0.00	\$0.00
1.200	Frais de location, de bureau et de déplacement	\$6,670.40	6,670.40			6,670.40		0.00
1.201	Loyer et charge locatives	\$1,800.00	\$1,800.00	12	\$150.00	\$1,800.00	\$0.00	\$0.00
1.202	Frais de bureau (eau, électricité, etc.)	\$1,730.40	\$1,730.40	12	\$144.20	\$1,730.40	\$0.00	\$0.00
1.203	Frais de communication (Unités, Internet, etc.)	\$600.00	\$600.00	12	\$50.00	\$600.00	\$0.00	\$0.00
1.204	Fourniture de bureau	\$900.00	\$900.00	12	\$75.00	\$900.00	\$0.00	\$0.00
1.205	Equipements informatiques, équipement de bureau	\$540.00	\$540.00	12	\$45.00	\$540.00	\$0.00	\$0.00
1.206	Location Matériel roulant	\$600.00	\$600.00	4	\$150.00	\$600.00	\$0.00	\$0.00
1.207	Audits (interne et externe)	\$500.00	\$500.00	1.00	\$500.00	\$500.00	\$0.00	\$0.00
1.300	Frais d'exploitation	\$4,020.00	4,020.00			4,020.00	\$0.00	\$0.00

1.301	Achat consommable secrétariat	\$4,020.00	\$4,020.00	12	\$335.00	\$4,020.00	\$0.00	\$0.00
1.400	SUIVI	\$750.00	\$750.00			750.00	\$0.00	\$0.00
1.401	mission de supervision	\$750.00	\$750.00	3	\$250.00	\$750.00	\$0.00	\$0.00
1.500	Cout d'activité Agricole	\$4,900.00	\$4,900.00			\$4,780.00	\$120.00	\$0.00
1.501.0	Culture Mais de janvier à Juin	1,395.00	1,395.00			\$1,395.00	0.00	0.00
1.501.1	location champ pour culture de pomme de terre	\$450.00	\$450.00	1	\$450.00	\$450.00	\$0.00	\$0.00
1.501.2	Semences	\$480.00	\$480.00	320	\$1.50	\$480.00	\$0.00	\$0.00
1.501.3	Produit phytosanitaires et fertilisants pour de plante	\$80.00	\$80.00	1	\$80.00	\$80.00	\$0.00	\$0.00
1.501.4	labour	\$100.00	\$100.00	1	\$100.00	\$100.00	\$0.00	\$0.00
1.501.5	Sarclage	\$120.00	\$120.00	2	\$60.00	\$120.00	\$0.00	\$0.00
1.501.6	Semi	\$100.00	\$100.00	1	\$100.00	\$100.00	\$0.00	\$0.00
1.501.7	Transport semence aux champs	\$15.00	\$15.00	1	\$15.00	\$15.00	\$0.00	\$0.00
1.501.8	Moniteur agricole	\$50.00	\$50.00	1	\$50.00	\$50.00	\$0.00	\$0.00
1.502.0	Culture pomme de terre de Avril a Juillet	2,550.00	2,550.00			2,550.00	0.00	0.00
1.502.1	location champ pour culture de pomme de terre	\$450.00	\$450.00	1	\$450.00	\$450.00	\$0.00	\$0.00
1.502.2	Semences	\$880.00	\$880.00	11	\$80.00	\$880.00	\$0.00	\$0.00
1.502.3	Produit phytosanitaires et fertilisants pour de plante	\$280.00	\$280.00	1	\$280.00	\$280.00	\$0.00	\$0.00
1.502.4	labour	\$250.00	\$250.00	1	\$250.00	\$250.00	\$0.00	\$0.00
1.502.5	Sarclage	\$180.00	\$180.00	1	\$180.00	\$180.00	\$0.00	\$0.00
1.502.6	Semi	\$240.00	\$240.00	1	\$240.00	\$240.00	\$0.00	\$0.00
1.502.7	Transport semence aux champs	\$150.00	\$150.00	1	\$150.00	\$150.00	\$0.00	\$0.00
1.502.8	Moniteur agricole	\$120.00	\$120.00	1	\$120.00	\$120.00	\$0.00	\$0.00
1.503.0	Culture Haricots de novembre a fevrier	955.00	955.00			835.00	120.00	0.00
1.503.1	location champ pour culture de pomme de terre	\$150.00	\$150.00	1	\$150.00	\$150.00	\$0.00	\$0.00
1.503.2	Semences	\$120.00	\$120.00	80	\$1.50	\$0.00	\$120.00	\$0.00
1.503.3	Produit phytosanitaires et fertilisants pour de plante	\$100.00	\$100.00	1	\$100.00	\$100.00	\$0.00	\$0.00
1.503.4	labour	\$125.00	\$125.00	1	\$125.00	\$125.00	\$0.00	\$0.00

1.503.5	Sarclage	\$120.00	\$120.00	2	\$60.00	\$120.00	\$0.00	\$0.00
1.503.6	Semi	\$70.00	\$70.00	1	\$70.00	\$70.00	\$0.00	\$0.00
1.503.7	Support haricot	\$150.00	\$150.00	1	\$150.00	\$150.00	\$0.00	\$0.00
1.503.8	Moniteur agricole	\$120.00	\$120.00	1	\$120.00	\$120.00	\$0.00	\$0.00
1.504.0	Elevage de porc	1,800.00	1,800.00			1,800.00	0.00	0.00
1.504.1	Truie et porcs	\$400.00	\$400.00	10	\$40.00	\$400.00	\$0.00	\$0.00
1.504.2	Construction porcherie traditionnelle	\$350.00	\$350.00	1	\$350.00	\$350.00	\$0.00	\$0.00
1.504.3	produit vétérinaire	\$250.00	\$250.00	1	\$250.00	\$250.00	\$0.00	\$0.00
1.504.4	Alimentation /tourteaux pour les porcs	\$480.00	\$480.00	8	\$60.00	\$480.00	\$0.00	\$0.00
1.504.5	Prime éleveur	\$320.00	\$320.00	8	\$40.00	\$320.00	\$0.00	\$0.00
1. 600	Equipements informatiques, de bureau	\$5,420.00	\$5,420.00			5,420.00	\$0.00	\$0.00
1. 601	Ordinateur	\$2,500.00	\$2,500.00	5	\$500.00	\$2,500.00	\$0.00	\$0.00
1. 602	Imprimante	\$1,050.00	\$1,050.00	1	\$1,050.00	\$1,050.00	\$0.00	\$0.00
1. 603	Appareil photo	\$350.00	\$350.00	1	\$350.00	\$350.00	\$0.00	\$0.00
1. 604	Plastificateur	\$120.00	\$120.00	1	\$120.00	\$120.00	\$0.00	\$0.00
1. 605	Projecteur	\$800.00	\$800.00	1	\$800.00	\$800.00	\$0.00	\$0.00
1. 606	Imprimante T-SHIRT	\$600.00	\$600.00	1	\$600.00	\$600.00	\$0.00	\$0.00
1.700	Formation	\$500.00	\$500.00			500.00	\$0.00	\$0.00
1.701		\$500.00	\$500.00	1	\$500.00	\$500.00	\$0.00	\$0.00

Jean de DIEU KIKUNI AKILIMALI

Coordonnateur Pays



Samuel MISATLUCIEN

Administrateur financier

Fait à Goma, le 24 Mars 2020

Complément d'information sur les états financiers

3.5.1. Total des recettes reçues: 32940.40\$

Il s'agit des cotisations des membres tel que détaillé dans le tableau ci-contre.

3.5.2. Total des dépenses : 32940.40\$

(1.100.) Frais administratifs: 15550.40\$

Il s'agit des dépenses des activités suivantes :

1.102. Personnel financier et administratif: 8880.00\$

1.200. Frais de location, de bureau et de déplacement: 6670.40\$

Il s'agit des dépenses suivantes:

1.201. Loyer et charge locatives : 1800.00\$

1.202. Frais de bureau (eau, électricité, etc.): 1730.40\$

1.203. Frais de communication (Unités, Internet, etc.): 600.00\$

1.204. Fourniture de bureau:900.00\$

1.205. Maintenance équipements informatiques et bureau:540.00\$

1.206. Location Matériel roulant:600.00\$

1.207. Audits (interne et externe) 500.00\$

1.301. Frais d'exploitation : 4020.00\$

Il s'agit des dépenses liées à l'exploitation de l'activité génératrice de revenue achat des consommables pour le secrétariat et centre informatique,

1.401. Frais lie a la supervision est de : 750.00\$

1.500. Frais d'activité agricole et élevage: 4900.00\$ dont 2550.00\$ pour l'agriculture de pommes de terre et de maïs 1395.00\$ et 955.00\$ pour l'agriculture de haricot

1.5.04.0 Frais d'élevage de porcs est de 1800.00\$

1.600. Frais d'équipements:5420.00\$

1.700: frais de formation:500.00\$

La procédure d'audit que nous avons mis en œuvre ne nous ont pas permis de vérifier que le solde d'ouverture au 31/12/2018 ne contienne pas d'anomalie ayant une incidence significative sur les états financiers de la période clos au 31/12/2019

1. Rapport de certification du «_Projet de pris en charge des Jeunes en Formation en Informatique et l'activité génératrice de PROJDA» exercice 2019
 - Conformément à l'accord sur la vérification, nous avons vérifié du 18 au 24 Mars 202 les états financiers du projet « Projet de pris en charge des Jeunes en Formation en Informatique et l'activité génératrice de PROJDA», période du 1^{er} Janvier au 31decembre 2019.
 - Notre intervention consiste à vérifier que les travaux au 31/12/2019 ont été préparés suivant les principes comptables généralement admis et qu'ils présentent sincèrement et fidèlement la situation financière du projet.
 - Nous avons conduit notre mission conformément aux normes internationales d'audit, en prenant en compte toutes les prescriptions légales de la RDC et les clauses d'UNA-RDC dans l'accord sur la vérification. Ces normes nous imposent de planifier et d'effectuer la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les recettes et les dépenses déclarées par PROJDA ne comportent pas d'anomalies significatives dues à des erreurs ou fraudes.

- Un audit consiste en l'examen, au moyen des sondages, des pièces justifiant les montants et les divulgations qui figurent dans les états. Il comprend également l'appréciation des principes comptables suivis, des directives d'UNA et des estimations importantes faites aussi bien qu'une évaluation de la présentation des états pris dans leur ensemble.
- Nous croyons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

Opinion sur les états financiers

- (1) Le Projet de pris en charge des Jeunes n'ayant pas l'accès à la scolarisation en RD Congo en Formation en Informatique et l'activité génératrice de PROJDA a bénéficié d'un financement en 2019 de 32940.40\$.
- (2) Les fonds ont été gérés au compte dans la caisse de PROJDA
- (3) Les dépenses réalisées se totalisent à 32940.40\$ et sont pour la plupart soutenues par des pièces justificatives internes et externes régulièrement approuvées au contrôle du budget et de liquidité par mais il ya manque de signatures d'autre intervenants signatures ;
- (4) Les décaissements ont été effectués conformément aux objectifs et plan d'activités et dans les limites de budget alloué ; nonobstant la flexibilité qu'on a constatée dans les imputations des lignes budgétaires
- (5) Les surcharges entre la comptable qui est à la comptable et caissier
- (6) Absence de coffre fort au sein de l'organisation

Fait à Goma, le 24 Mars 2020

Pour BECAF

Jean-Marie PATI

Expert Comptable ONEC N° 039/04

Réviseur-comptable «PROJDA»



1.1. NOTE SUR LA VERIFICATION DES DEPENSES

Notre contrôle s'est effectué par l'exploitation et la vérification des informations sur la procédure de décaissement mis en place par PROJDA. Ainsi nous avons concilié toutes les dépenses pour voir si elles ont été exécutées pour les projets auxquelles elles étaient destinées dans le respect de la procédure de décaissement.

1.2. NOTE SUR LES REMUNERATIONS DU PERSONNEL

Faisant partie des dépenses, nous avons vérifié si les paiements des salaires (les rémunérations) correspondent à ceux déterminés dans les projets et s'ils sont régulièrement enregistrés dans les journaux comptables de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique, en fin de s'assurer aussi que les charges sociales, les impôts et autres taxes exigées par l'administration sont payés et s'ils sont conformes à la loi.

Contrôles effectués

Notre contrôle s'est fait par la vérification de l'effectif du personnel de PROJDA, des bulletins de paie mensuels et de la vérification des montants destinés aux personnels dans les différents projets, ainsi que des dossiers administratifs de chaque agent.

Nous avons eu à vérifier les paiements et modalités des calculs de l'impôt personnel sur la rémunération des nationaux (IPR/N) et de la cotisation pour la Sécurité Sociale (INSS) conformément à la loi.

1.3. NOTE SUR LES BIENS ET LES MATERIELS

Nous avons examiné les achats des immobilisations et s'assurer qu'ils sont enregistrés, à leur coût d'acquisition comptabilisée en charge et s'ils font régulièrement l'objet d'inventaires à chaque fin d'exercices.

Ainsi, les immobilisations corporelles nous présentées sont les suivantes :

Matériel informatique, Matériel de bureau, Mobiliers de bureau.

Tous ces matériels et mobiliers subissent des amortissements et sont enregistrés et avons aussi rencontré que le petit outillage et fournitures de bureau à la fin de chaque exercices sont enregistrés en inventaire même s'ils ont fait objet de dépenses de l'exercice.

1.4. NOTE SUR LES VALEURS DISPONIBLES 31/12/ 2019

Nous avons vérifié les décaissements des fonds pour les projets et examiné les documents justificatifs afin de nous permettre de déterminer si la trésorerie présente de manière précise tous ses aspects des opérations comptables et financières de projet financés par le préfinancement de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique.

a) Caisse

ANNEES	31/12/2019
SOLDES	0,00\$

Nous avons validé ces comptes sur base des Livres de Caisse et de rapprochements. Seule l'année 2019 a fait objet de comptage physique des caisses effectuées au 31 Décembre 2019. Les journaux des opérations ont été vérifiés ainsi que les pièces justificatives de chaque opération comptable.

Les Tableaux des états financiers figurant sur les pages 13-18,22 ont été approuvés et signés de la part de Promotion des Jeunes pour le Développement en Afrique par :


Jean de DIEU KIKUNI AKILIMALI
 Coordinateur National


SAMUEL MISATI LUCIEN
 Administrateur Financier



POINTS FAIBLES A CORRIGER

Points faibles (Recommandations à réalisées)

- Respect du manuel de procédure en ce qui concerne le recrutement et la gestion du personnel
- Mise a jour d'un plan de réunion hebdomadaire et d'un système de renforcement de capacité même a l'absence du coordonateur
- Tout le dossier du personnel doit contenir tous les éléments et devra être actualisé
- Constituer le dossier individuel de chaque agent dans une farde et y mettre les éléments nécessaires
- Faire l'archivage (classement) selon les lignes budgétaires pour permettre de bien faire le suivi budgétaire
- Faire L'archivage de pièces justificatives selon l'ordre chronologique dans le classeur
- Définir un montant maximum à gérer dans la caisse pendant un période donnée
- Encourager la production des rapports de Conciliation des comptes caisse à la fin de chaque mois pour voir la réalité de journal banque ou caisse, il faut attacher les originaux des livres de caisse aux PV de réconciliation signés
- Toutes ces anomalies peuvent compromettre la capacité à produire des états financiers fiables, à assurer la sécurité de ses ressources et de ses actifs, à atteindre ses objectifs et à respecter des dispositions légales et statutaires régissant l'association sans but lucratif.
- Nos remerciements s'adressent à la Coordination de PROJDA et au personnel pour l'accueil et la collaboration dont ils ont fait preuve au cours de notre mission.
- Créer un compte banque de l'organisation pour la sécurisation de fonds de l'organisation
- Nous recommandons un classement adéquat des dossiers comptables, sinon il y a risque de perdre les dossiers relatifs a la justification des dépenses du projet
- Tous les rapports doivent nécessairement être approuvés afin qu'ils soient fiables aux utilisateurs
- Nous recommandons à l'administration de PROJDA, d'acheter immédiatement un coffre fort pour la sécurisation de fonds de l'organisation
- L'inventaire devra se faire à chaque fin du trimestre

Goma, 03/24/ 2020

Pour BECAF

Jean-Marie PATI

Expert Comptable ONEC N° 039/04

Réviseur-comptable «PROJDA»

